

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

DE CASSANO

Les anomalies dans les statistiques du commerce extérieur

Journal de la société statistique de Paris, tome 35 (1894), p. 29-34

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1894__35__29_0

© Société de statistique de Paris, 1894, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VII.

LES ANOMALIES DANS LES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR (1).

En appelant l'attention de la Société sur les divergences que l'on rencontre dans les statistiques d'importation et d'exportation des différents États, je ne prétends pas révéler quelque chose de nouveau ou d'inconnu. La question a été soulevée, en maintes occasions, aussi bien dans les assemblées législatives qu'au sein des corps savants, les publicistes les plus éminents l'ont traitée et tout le monde est d'accord pour reconnaître que l'on ne peut tabler sur ces données pour trancher le différend qui divise les partisans de la liberté du commerce et ceux de la protection.

(1) Communication faite à la Société de statistique dans sa séance du 25 octobre 1893.

Les chiffres que je rappellerai tout à l'heure sont connus des statisticiens et les hommes de science ne sont pas dupes de ces représentations défectueuses (ou, si l'on veut, relatives) de l'état des échanges d'un pays à l'autre, mais la masse du public les accepte sans méfiance et les beaux parleurs s'en servent habilement pour tromper l'opinion.

C'est ainsi que pendant très longtemps on a prétendu que la France recevait d'Italie beaucoup plus de marchandises qu'elle n'en expédiait et, lorsqu'un régime plus rigoureux a été établi entre ces deux pays, on a cru que les diminutions signalées par les tableaux des douanes françaises marquaient exactement la dépression du commerce d'exportation italienne pour la France.

Le tableau ci-dessous indique les chiffres officiels du commerce spécial français et donne une différence en faveur de l'Italie de 1,606 millions pour les dix années de 1879 à 1888, soit une moyenne de 160 millions par an.

Année.	Importation d'Italie en Franco (1).	Exportation de France en Italie.	Différence.
—	—	—	—
1879	357,8	180,4	177,4
1880	398,3	181,3	217,0
1881	433,9	210,2	223,7
1882	361,4	200,4	161,0
1883	427,2	176,8	250,4
1884	368,7	171,8	196,9
1885	262,7	177,3	85,4
1886	309,3	192,5	116,8
1887	307,7	192,5	115,2
1888	181,2	119,4	61,8
Totaux . . .	3,408,2	1,802,6	1,605,6
Moyenne annuelle.	340,8	180,3	160,6

Après l'application du tarif différentiel (2), c'est le contraire qui arrive, et la France envoie en Italie pendant quatre ans 40 millions de marchandises de plus qu'elle n'en reçoit, soit une moyenne de 10 millions par an.

Année.	Exportation de France en Italie.	Importation d'Italie en France.	Différence.
—	—	—	—
1889	143,8	133,6	10,2
1890	149,9	121,9	28,0
1891	125,5	123,6	1,9
1892	132,7	132,4	0,3
Totaux	551,9	511,5	40,4
Moyenne annuelle.	137,9	127,8	10,1

(1) En millions de francs.

(2) Les tarifs différentiels furent appliqués le 1^{er} mars 1888, mais leur effet ne se fit pas sentir dans les statistiques de l'année, car pendant les trois premiers mois une quantité anormale de produits fut importée de part et d'autre en prévision de la hausse des droits.

Or, si l'on met en regard les chiffres italiens de l'importation française en Italie et les chiffres français de l'importation italienne en France, chiffres qui, sans être absolument exacts, ont subi cependant un contrôle plus sévère, nous trouvons que la France, depuis 1885, envoyait en Italie plus de marchandises qu'elle n'en recevait et, sauf pour l'année 1888, l'excédent a été toujours en sa faveur.

Année s.	Marchandises françaises importées en Italie suivant les statistiques italiennes.	Marchandises italiennes importées en France suivant les statistiques françaises.	Différence en faveur de la France.	Différence en faveur de l'Italie.
—	—	—	—	—
1879	289,4	357,8	»	68,4
1880	266,8	398,3	»	131,5
1881	329,3	433,9	»	104,6
1882	310,0	361,4	»	51,4
1883	299,8	427,3	»	127,5.
1884	282,0	368,7	»	86,7
1885	288,5	262,7	25,8	»
1886	310,8	309,3	1,5	»
1887	326,1	307,7	18,4	»
1888	155,5	181,2	»	25,7
1889	167,5	133,6	33,9	»
1890	163,1	121,9	41,2	»
1891	144,3	123,6	20,7	»
1892	168,5	132,4	36,1	»
Totaux	3,501,6	3,919,8	177,6	595,8

Moyenne annuelle des différences { des 10 premières années 59,6 (Italie) — 4,6 (France) = 55 (Italie).
 depuis 1885 : 22,2 (France); 3,2 (Italie) = 19 (France).
 depuis la rupture des relations commerciales = 33 (France).

Si l'on soumettait à un pareil examen comparatif les statistiques des autres pays limitrophes de la France qui doivent nécessairement recevoir et expédier, avec les articles de consommation, ceux de transit, on arriverait également à des résultats tout à fait différents de ceux qu'on obtient lorsqu'on se base sur les seules données de la douane française. Un coup d'œil sur les tableaux suivants le fera reconnaître sans que j'aie à insister plus longuement.

**Commerce spécial d'importation et d'exportation de la France
avec les pays limitrophes (1).**

ALLEMAGNE.

ANNÉES.	MARCHANDISES ALLEMANDES EXPORTÉES EN FRANCE.			MARCHANDISES FRANÇAISES EXPORTÉES EN ALLEMAGNE.		
	STATISTIQUES françaises.	STATISTIQUES allemandes.	DIFFÉRENCE des statistiques françaises.	STATISTIQUES françaises.	STATISTIQUES allemandes.	DIFFÉRENCE des statistiques françaises.
1882	476,5	379,1	+ 97,4	338,8	271,4	+ 67,4
1883	461,8	347,9	+ 113,9	326,0	275,2	+ 50,8
1884	416,9	317,6	+ 99,3	327,9	271,2	+ 56,7
1885	374,1	275,7	+ 98,4	300,4	241,7	+ 58,7
1886	334,8	276,6	+ 58,2	297,6	246,1	+ 51,5
1887	321,9	242,7	+ 79,2	316,2	235,8	+ 80,4
1888	322,6	243,3	- 89,3	308,2	237,3	+ 70,9
1889	338,4	232,3	+ 106,1	341,9	301,1	+ 40,8
1890	351,0	255,8	+ 95,2	341,6	286,8	+ 54,8
1891	366,3	263,1	+ 103,2	364,0	278,1	+ 85,9

BELGIQUE.

ANNÉES.	MARCHANDISES BELGES EXPORTÉES EN FRANCE.			MARCHANDISES FRANÇAISES EXPORTÉES EN BELGIQUE.		
	STATISTIQUES françaises.	STATISTIQUES belges.	DIFFÉRENCE des statistiques françaises.	STATISTIQUES françaises.	STATISTIQUES belges.	DIFFÉRENCE des statistiques françaises.
1882	508,3	411,3	+ 67,0	457,2	317,5	+ 139,7
1883	491,7	415,4	+ 76,3	471,4	307,1	+ 164,3
1884	463,0	411,9	+ 51,1	456,5	376,8	+ 79,7
1885	404,5	321,8	+ 82,7	437,3	258,5	+ 178,8
1886	419,0	329,5	+ 89,5	448,0	251,0	+ 197,0
1887	413,9	335,2	+ 78,7	480,6	282,8	+ 197,8
1888	419,0	342,6	+ 76,4	472,5	289,0	+ 183,5
1889	474,9	352,7	+ 122,2	570,7	322,7	+ 248,0
1890	500,5	358,6	+ 141,9	537,6	316,3	+ 221,3
1891	486,6	378,6	+ 108,0	500,3	326,7	+ 173,6

ITALIE.

ANNÉES.	MARCHANDISES ITALIENNES EXPORTÉES EN FRANCE.			MARCHANDISES FRANÇAISES EXPORTÉES EN ITALIE.		
	STATISTIQUES françaises.	STATISTIQUES italiennes.	DIFFÉRENCE des statistiques françaises.	STATISTIQUES françaises.	STATISTIQUES italiennes.	DIFFÉRENCE des statistiques françaises.
1882	361,4	469,1	- 107,7	200,4	120,7	- 220,3
1883	427,3	508,9	- 81,6	176,8	368,2	- 191,4
1884	368,6	426,9	- 58,3	171,8	291,1	- 119,3
1885	262,7	515,1	- 252,4	177,3	373,3	- 196,0
1886	309,3	483,1	- 173,8	192,5	350,6	- 158,1
1887	307,7	499,0	- 191,3	192,1	406,8	- 214,7
1888	181,2	224,2	- 43,0	119,4	218,4	- 99,0
1889	133,6	200,5	- 66,9	143,8	207,6	- 63,8
1890	121,9	203,9	- 82,0	149,9	212,7	- 62,8
1891	123,6	197,1	- 73,5	125,5	192,0	- 66,5

(1) Les statistiques de l'Espagne et de la Grande-Bretagne donnent les chiffres du commerce général.

SUISSE.

ANNÉES.	MARCHANDISES SUISSES EXPORTÉES EN FRANCE.			MARCHANDISES FRANÇAISES EXPORTÉES EN SUISSE.		
	STATISTIQUES françaises.	STATISTIQUES suisSES.	DIFFÉRENCE des statistiques françaises.	STATISTIQUES françaises.	STATISTIQUES suisSES.	DIFFÉRENCE des statistiques françaises.
1882	120,4	(1)	.	249,0		
1883	123,2		.	229,2		
1884	116,5		.	218,4		
1885	116,0	139,7	— 23,7	188,2	179,2	+ 9,0
1886	108,6	145,6	— 37,0	209,9	192,5	+ 17,4
1887	104,8	130,6	— 25,8	216,6	211,8	+ 4,8
1888	97,2	142,0	— 44,8	209,0	202,8	+ 6,2
1889	101,5	142,3	— 40,8	230,5	262,3	— 31,8
1890	104,2	144,0	— 39,8	242,8	267,1	— 24,3
1891	103,4	156,0	— 52,6	234,8	261,9	— 27,1

(1) Antérieurement à l'année 1885 les tableaux de commerce de la statistique suisse n'indiquent pas la valeur, mais seulement les quantités des marchandises importées et exportées.

D'ailleurs, ces imperfections se retrouvent dans d'autres pays. Ainsi, la Chambre de commerce italienne de Paris, reconnaissant le danger qu'il y avait dans la reproduction de ces erreurs, a demandé au conseil supérieur du commerce, réuni à Rome au printemps dernier, de se préoccuper de la situation. Notre éminent confrère, M. Bodio, a été chargé de présenter un rapport sur la question et il l'a fait avec la netteté et la franchise qui lui sont habituelles. Le *Bulletin de l'Institut international de statistique* vient de publier ce rapport qui veut décharger le département des douanes des inexacitudes qu'on lui reproche, mais qui n'en est pas moins le plus récent, sinon le plus fort réquisitoire contre les statistiques officielles.

M. Bodio, en avouant « que les différences sont inhérentes au système », opinion que je partage, cite quatorze causes d'erreurs en dehors de la contrebande qui, selon moi, est la moins importante, car elle se trouve compensée dans les relevés des États limitrophes, puisqu'elle se produit des deux côtés d'une frontière.

« Il y a toujours, dit le rapport, peu d'exactitude dans les chiffres de l'exportation, parce que les marchandises que l'on expédie à l'étranger, en général, n'ayant pas de droits à payer à leur sortie, la douane s'en tient souvent aux déclarations des négociants.

« A l'importation, lorsque les intérêts du fisc ou des particuliers ne sont pas en jeu, les douanes ne se soucient pas de vérifier l'origine des produits. Par exemple, les marchands de Venise, qui importent des produits d'Orient et d'Extrême-Orient, les reçoivent par des bateaux qui font escale à Trieste. Dans ce cas elles figurent dans l'importation autrichienne.

« Le commerce spécial, qui en théorie ne devrait pas comprendre les marchandises reçues en transit, dans la pratique, inscrit beaucoup de produits qui sont exempts de droits, puisque l'importateur n'a aucun intérêt à demander des *drawbacks*. »

Les entrepôts, les magasins généraux et les magasins douaniers sont aussi un sujet d'erreurs. Les premiers sont considérés comme territoire étranger, les marchandises qu'ils reçoivent ne sont pas comprises dans l'importation italienne et cependant le pays d'origine les débite à l'Italie.

« Les magasins généraux reçoivent les produits en dépôt et publient des bulletins spéciaux dont nos statistiques ne tiennent aucun compte, tandis que les statistiques françaises les inscrivent dans le commerce général. »

Les tares, les différences de dénominations sont encore des causes de désaccord, ainsi que la question des distances, et par conséquent du temps.

Un bateau parti en décembre pour l'Australie ou le Chili ne pourra y arriver que passé le premier de l'an. Son chargement figurera dans la statistique italienne d'une année et dans celles des pays de destination à l'année d'après.

La question des valeurs a aussi son importance.

« En Angleterre, aux États-Unis, la déclaration de la valeur faite par le négociant est sujette à vérification de la part des agents de la douane.

« En France, en Italie, il y a une commission des valeurs en douane qui fixe une moyenne pour chaque produit à l'importation et à l'exportation. En Belgique, en Autriche, l'évaluation se fait de la même façon. »

En concluant, M. Bodio dit que *les statistiques commerciales doivent être étudiées avec beaucoup de soin, par les personnes compétentes, dans les diverses branches de la production.*

Je suis absolument de son avis et, si l'on n'avait pas abusé des citations de documents officiels et torturé les chiffres, depuis quelque temps surtout, je n'aurais pas encore une fois soulevé la question. Mais, hélas ! les syllogismes de l'école protectionniste ont fait trop bon marché de toutes ces erreurs, pour que nous autres, partisans d'un régime libéral, puissions rester indifférents.

Certes, ce travail de redressement, si je puis m'exprimer ainsi, est bien ardu, mais je ne le crois pas impossible et notre Société me paraît tout indiquée pour l'accomplir. En soumettant les différentes statistiques à une sévère analyse, en tenant compte des observations présentées par M. Bateman à l'Institut international de statistique, de celles plus récentes de notre éminent confrère, M. de Foville, à la Société d'économie politique et enfin du rapport de M. Bodio qui contient des recommandations précieuses sur la manière de comparer les tableaux des douanes, on arriverait, je ne dis pas à l'exactitude absolue (elle est impossible), mais à une forte diminution d'erreurs. Je crois même que si l'on veut obtenir des renseignements précis sur les mouvements commerciaux, si l'on veut examiner, sans parti pris, les évaluations des tableaux des douanes, ce n'est pas à la statistique officielle, ce n'est pas à l'administration qu'il faut s'adresser. Là, l'esprit de routine, les errements de la bureaucratie, l'insuffisance du personnel, quelquefois des exigences gouvernementales faussent la vérité. Je parle, bien entendu, en général, et je n'entends désigner aucun État en particulier.

D'ailleurs, notre honorable président le faisait observer en prenant possession de son fauteuil, au commencement de l'année, et je lui demande la permission de finir en répétant ses paroles :

« Je crois, il est vrai, que les données de la statistique ne peuvent guère être sûrement recueillies que par les administrations publiques, mais je reste persuadé que le contrôle et l'élaboration de ces éléments peuvent se faire avec le maximum de sincérité, de lumière et de désintéressement par une Société libre comme la nôtre ».

Prince de CASSANO.
